

Constructions

Pertinent	Pas pertinent	Nr.	Mesure	Fait
		1	Suivre les directives de la police du feu	
		2	Prévoir des dispositifs supplémentaires pour éteindre les incendies	
		3	Contrôler l'état des constructions en organisant une inspection (parties défectueuses. Constructions non conformes, etc.)	
		4	Signer avec des maisons tierces des conventions contractuelles sur les constructions	
		5	Faire exécuter des montages additionnels (panneaux d'affichage) par des professionnels	
		6	Interdire l'accès aux endroits non sécurisés (sous les gradins, sur les toits, etc.)	
		7	Lors des activités de fête, respecter les nécessités et les volumes des espaces	
		8	Installer des contrôles d'accès aux constructions	
		9	Prévoir des accès pour handicapés	
		10	Prévoir des accès pour handicapés pour les lieux critiques (WC, repas, lieux publics, domaine de la fête, etc.)	
		11	Coller les câbles et, si possible, les faire passer dessous ou dessus	
		12	Éliminer les dangers de chute (racines, pierres ou autres)	
		13	Baliser les différents niveaux ou mieux les éviter et vérifier leur conformité	
		14	Installer rampes et restrictions aux endroits présentant un danger	
		15	Baliser les surfaces glissantes ou empêcher l'accès	
		16	Empêcher l'accès aux coins et bords ou les signaler par des autocollants	
		17	Éliminer ou baliser les objets suspendus ou protubérants	
		18	Veiller à un éclairage mesuré	